

Compréhension ACP et accès aux personnes souffrant d'autres troubles : ACP et Addictions - « Cours obligatoire à choix entre Addiction et Neurodiversité » - LE COURS EST COMPLET

| | |
|----------------------------|--|
| Dates: | du vendredi 7 février au samedi 8 février 2025 |
| Lieu: | Cabinet Catherine Hulmann, Delémont - non résidentiel |
| Coût: | CHF 600 Une réduction de CHF 30 sera accordée aux membres de la pcaSuisse |
| Conditions d'admission: | Le séminaire s'adresse aux personnes en formation de psychothérapie ou aux personnes déjà formées |
| Objectifs Méthodes: | <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none">- Acquérir ou développer une compréhension des addictions, du fonctionnement addictif et de ses conséquences (sur les plans personnel, relationnel, social et professionnel).- Aller à la rencontre des apports de l'ACP (au niveau de modèles de compréhension et dans la prise en charge thérapeutique)- Apprivoiser quelques outils issus des approches motivationnelles qui visent un accompagnement plus ciblé.- Mettre l'accent sur les attitudes à renforcer dans l'échange thérapeutique ainsi que sur nos résonances personnelles <p>Méthodes :</p> <p>Apports théoriques, échanges, mises en situation, travail sur les résonances</p> |
| Animatrices animateurs: | Catherine Hulmann Psychothérapeute FSP reconnue au niveau fédéral, formatrice pcaSuisse |
| Nombre de participant.e.s: | 8 à 10 personnes |
| Informations: | Catherine Hulmann, 2800 Delémont catherine.hulmann@pcainstitut.ch |
| Délai d'inscription: | 08.01.2025 |
| Mise en compte | Ce séminaire équivaut à 16 séances de séminaire spécialisé obligatoire ou formation continue. |
| Chapitre: | Formation à la psychothérapie centrée sur la personne, module III séminaires obligatoires à choix, Spécification |